



LE GALERIEN

Janvier 2015 « FLASH INFO »

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Le Comité Technique Local « emplois » du 15 janvier 2015

Après les 18 suppressions d'emplois de 2014, les 10 de 2013, et celles des années précédentes, ce sont encore 21 suppressions d'emplois qui sont prévues sur notre département en 2015.

Vous trouverez ci-dessous le **projet** de notre direction de « localisation » de ces 21 suppressions d'emplois :

SUPPRESSIONS 2015	
Direction	-1 A+, -1 A, -1 B, -3 C
PTGC Bayonne	-1 B géomètre
SIE Pau Nord	-1 C
SIE Pau Est	-1 C
SIE Pau Sud	-1 C
SIP Pau Nord	-1 B
SIE Oloron	-1 C
SIE Orthez	-1 C
SIP Anglet	-1 B
SIE Anglet	-1 B
SIP Bayonne	-1 B
SIE Bayonne	-1 B
TP Pau hospital	-1 C
Tréso. Orthez	-1 C
Tréso. Anglet	-2 C
Solde:	- 21

Les transformations d'emplois locales retenues dans le **projet** sont les suivantes :

Créations d'1 B (EDR), 1 B (T pau Municipale), 1 C (T Lescar, 1 C (T Tardets)
Suppressions d'1 C (EDR), 1C (T Pau municipale), 1B (T Lescar) et 1 B (T Tardets)

Les redéploiements internes prévus au **projet** sont les suivants :

+ 1 A (PRS) et - 1 A (EDR)
+ 1 A (EDR) et - 1 A (SIE Biarritz)
+ 1 B (EDR) et - 1 B (direction)
+ 1 B (EDR) et - 1 B (T Navarrenx)
+ 1 B (PTGC Pau) et - 1 B (PTGC Bayonne)
+ 1 B (SPF Pau 1) et - 1 B (SIE Pau Sud)
+ 1 B (SPF Bayonne 1) et - 1 B (SIE Bayonne)
+ 1 C (PTGC Pau) et - 1 C (PTGC Bayonne)
+ 1 C (SIP Bayonne Recouvrement) et - 1 C (SIP Anglet Recouvrement)

Dans ce projet figure aussi la régularisation au TAGERFIP des pôles de contrôle revenus patrimoine(PCRP) de Pau et de Bayonne.

Au-delà des services encore touchés par ces 21 nouvelles suppressions d'emplois, c'est sur tous les sites que les agents ne peuvent plus remplir leurs missions fiscales, foncières et de comptabilité publique, assurer la réception du public, en constante progression, assurer l'égalité de tous devant l'impôt. C'est sur tous les sites qu'ils voient également leurs conditions de vie au travail continuer à se dégrader.

L'ensemble des Organisations Syndicales du département ont boycotté la 1ère convocation du CTL, le 15 janvier, chargé d'examiner ce projet, qui sera donc reconvoqué le 23 janvier 2015.

Nous exprimerons bien sûr, à cette occasion, le ras le bol de l'ensemble des agents après cette nouvelle vague de suppressions d'emplois.